



---

Savigny sur Orge, le 15 Octobre 2009

**Madame SPICHER-BERNIER**  
**Maire**  
**Hôtel de Ville**  
**SAVIGNY SUR ORGE**

Madame le Maire,

Notre courrier du 1<sup>er</sup> juillet 2009 sollicitait un entretien avec vous pour harmoniser nos approches respectives à propos du Tram-Train Evry-Massy. Ce courrier est resté sans réponse de votre part, malgré notre contribution significative sur ce dossier dans l'intérêt de la ville.  
Nous espérons que celui-ci retiendra votre attention.

Vous connaissez notre Association, son indépendance et sa détermination depuis de longues années, à œuvrer pour maintenir un cadre de vie et un environnement aussi agréables que possible à Savigny.

Notre région se dégrade, de nombreux indices l'attestent. Elle est polluée par le bruit, les excès de la circulation, terrestre et aérienne, la laideur de certaines constructions et aménagements urbains, qui en diminuent l'attractivité.

Au niveau local, étant à l'écoute de la population, il nous appartient, élus locaux et associatifs, de « limiter les dégâts » et d'agir sur tous les points qui peuvent être améliorés, dans un esprit serein de coopération et de concertation.

L'objet de ce courrier est à nouveau une demande de rendez-vous.  
En effet, nos adhérents et les contacts que nous avons dans Savigny nous alertent sur les inconvénients des nouveaux dispositifs de collecte des ordures ménagères et des encombrants. Ils se plaignent notamment de problèmes de salubrité et de saleté rencontrés cet été et, d'une manière générale, d'un manque de propreté dans les rues de la ville, surtout dans certains quartiers.

Nous savons que l'entretien et le nettoyage d'une ville de 37000 habitants a un coût et que les priorités budgétaires sont constamment votre souci. Par contre, nous ne pouvons qu'approuver ceux qui pensent qu'il est dommage de fleurir aussi agréablement notre ville si, par ailleurs, les rues sont souillées par des déchets non nettoyés et des encombrants non collectés dans les délais.

Nous espérons que vous voudrez bien nous recevoir. Dans le cas contraire, nous serions amenés, dans le cadre strict de l'action associative, à entreprendre une démarche de questionnement auprès des entreprises concernées et de la population.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre respectueuse considération.

**Pour le Conseil d'Administration :**  
**Evelyne BOURNER**  
**Présidente**